

Campagne d'information
et de prévention 2018

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS



Êtes-vous prêts ?

www.lesbonsreflexes.com



Nous oui...

**Près de chez vous,
14 sites industriels sont concernés :**

- › EDF-CNPE de Saint-Alban
Saint-Maurice
- › Adisseo - Roussillon
- › Adisseo - Saint-Clair-
du-Rhône
- › Elkem Silicones - Roussillon
- › Hexcel Fibers
- › Novapex
- › Rhodia Acetow
- › Suez RR IWS Chemicals
France - Roussillon
- › Engrais Sud Vienne
- › HLog
- › Rubis Terminal
- › Thor
- › Tourmaline Real Estate
- › Trédi - Salaise



PRAFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

COMME NOUS, VOUS HABITEZ UNE ZONE À RISQUES.

Le saviez-vous ?



Des risques de nature variée

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de produits toxiques ou radioactifs.

Les industriels, particulièrement impliqués

Soumis à une réglementation stricte, les industriels agissent prioritairement pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité des populations riveraines et de leurs salariés. Ils réalisent des études de dangers et d'impact, élaborent des politiques de prévention, forment leurs collaborateurs et organisent des exercices de sécurité afin de tester leurs Plans d'opération interne (POI) et Plans d'urgence interne (PUI).

Vous informer, une nécessité !

L'information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, une information doit être réalisée dans chacun des périmètres concernés. Brochures, affichettes, site internet, actions de communication... sont là pour porter à la connaissance de la population l'existence et la nature des risques, leurs conséquences potentielles, les mesures prévues pour alerter, protéger et secourir.

Il existe plus de 120 établissements à risques industriels majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dont certains, près de chez vous.

Un accident peut arriver dans le cadre d'une activité industrielle (établissements classés Seveso), nucléaire, de transport ou de stockage de matières dangereuses.

Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l'objet de mesures drastiques pour éviter qu'un accident ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas...

Alors comme nous,
lisez cette brochure
et soyez prêts !



Le mot du Préfet

Vous informer et vous protéger

Vous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer. Cette brochure vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d'alerte. N'en négligez pas la lecture, car il en va de votre sécurité et de celle de vos proches. Prenez le temps de partager les informations qu'elle contient avec votre entourage, d'en mémoriser les éléments principaux, de placer bien en évidence, chez vous, le magnet des consignes joint au document. Car si un accident survient, vous devrez être prêts à agir en respectant bien toutes les consignes. Simples à retenir, faciles à appliquer, elles sont capitales pour le succès des opérations de secours. Et la protection de tous. ■

SI VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE, FAITES COMME MOI...



ayez
les bons
réflexes

L'alerte

La sirène retentit



Elle émet un son modulé, montant puis descendant. Ce son est composé de **trois cycles d'1 minute et 41 secondes chacun, séparés par un intervalle silencieux de 5 secondes**. Dès que vous entendez la sirène, appliquez les consignes (voir ci-contre).

Fin de l'alerte



Elle est signalée par un **son continu d'une durée de 30 secondes**. Seul ce son indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez de votre lieu de mise à l'abri, aérez les locaux et restez attentif aux éventuelles consignes complémentaires.



COMMENT RECONNAÎTRE LA SIRÈNE ?

Elle est testée le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12h. Vous pouvez aussi écouter le signal complet 24h/24, 7j/7 sur www.lesbonsreflexes.com et au 04 78 77 36 00 (numéro non surtaxé).

Cette sirène est déclenchée en cas d'accident. Elle indique que des mesures de protection sont à prendre. Mieux vous connaîtrez les gestes à faire et à ne pas faire, et plus vous assurerez votre sécurité et celle de vos proches.

Ne paniquez pas, l'essentiel se trouve dans cette brochure. Vous l'aurez lue et connaîtrez donc les consignes à mettre en œuvre.

Notamment, **ne quittez pas votre abri avant la fin de l'alerte** et ne prenez pas d'initiatives particulières sans y avoir été invité par les autorités.

À faire



Je me mets à l'abri

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres ; si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation. Ne procédez à l'évacuation que si le préfet vous le demande.



Écoutez
France Bleu
France Info
France Inter

J'écoute les consignes

Elles sont diffusées à la radio, à la télévision ou sur les sites internet officiels (préfecture, mairie). Si l'accident nécessite une évacuation ou la prise de comprimés d'iode, des consignes spécifiques vous seront transmises par le préfet.

À ne pas faire



Je ne téléphone pas

Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours. Écoutez votre conversation si l'appel ne vient pas des autorités.



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école

En vous déplaçant, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, et vous gênez les secours. Le personnel enseignant est spécialement formé pour mettre les enfants en sécurité.

COMME MOI,
VOUS AVEZ
SÛREMENT

des
questions

Qu'est-ce qu'un PPI ?

Le PPI (Plan particulier d'intervention) **définit l'organisation des secours et les moyens d'intervention en cas d'accident.** Il ne doit pas être confondu avec le PPRT (Plan de prévention des risques technologiques), qui régit l'urbanisation autour des sites industriels à risques dans un objectif de prévention et de protection des populations riveraines. Le périmètre d'un PPI est généralement beaucoup plus grand que celui d'un PPRT.

Quel est le périmètre PPI autour des installations nucléaires ?

Le périmètre est variable et dépend des installations comme pour les autres installations à risques. **Il est actuellement fixé à 10 km** pour les Centrales nucléaires de production d'électricité (CNPE). Une extension à 20 km a été décidée par le ministère de l'Intérieur en octobre 2016 et sera prise en compte ultérieurement.

À quoi servent les comprimés d'iode ?

Quelles sont les populations concernées ?

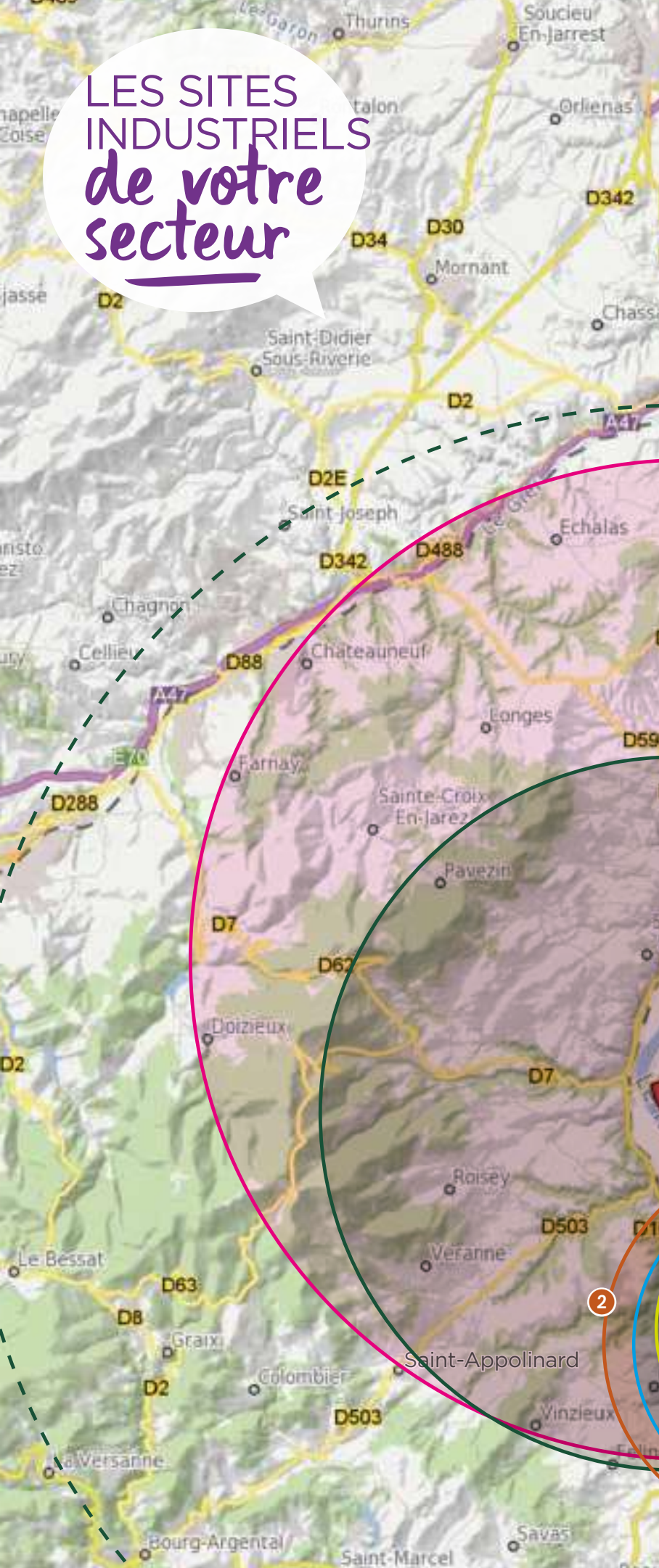
Seuls les riverains concernés par certains risques nucléaires sont soumis à la prise de comprimés d'iode stable permettant de **protéger leur thyroïde en cas de rejets accidentels radioactifs dans l'atmosphère.** La dernière campagne de distribution a eu lieu en 2016 ; les comprimés ont une validité de 7 ans. Plus d'info sur : www.distribution-iode.com



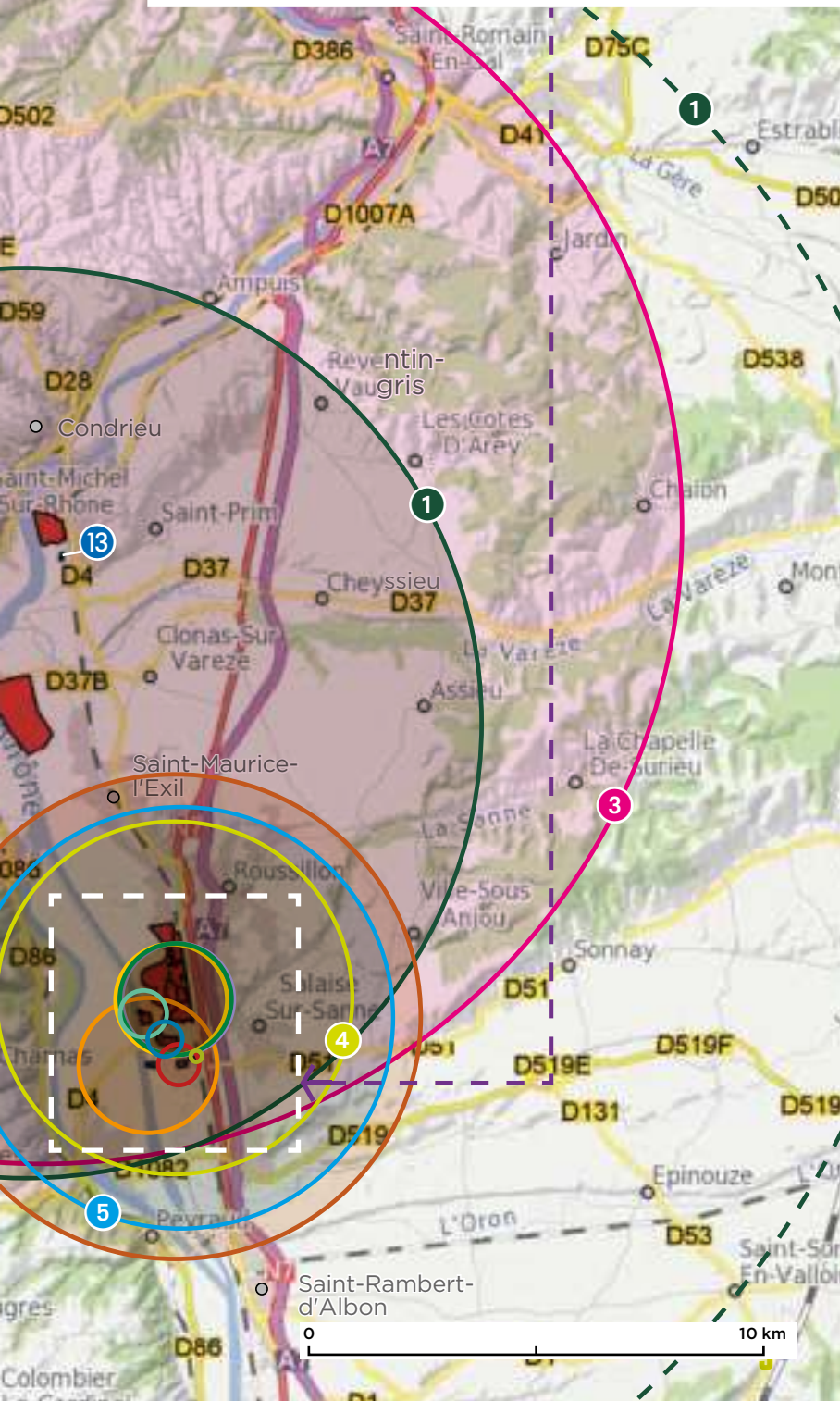
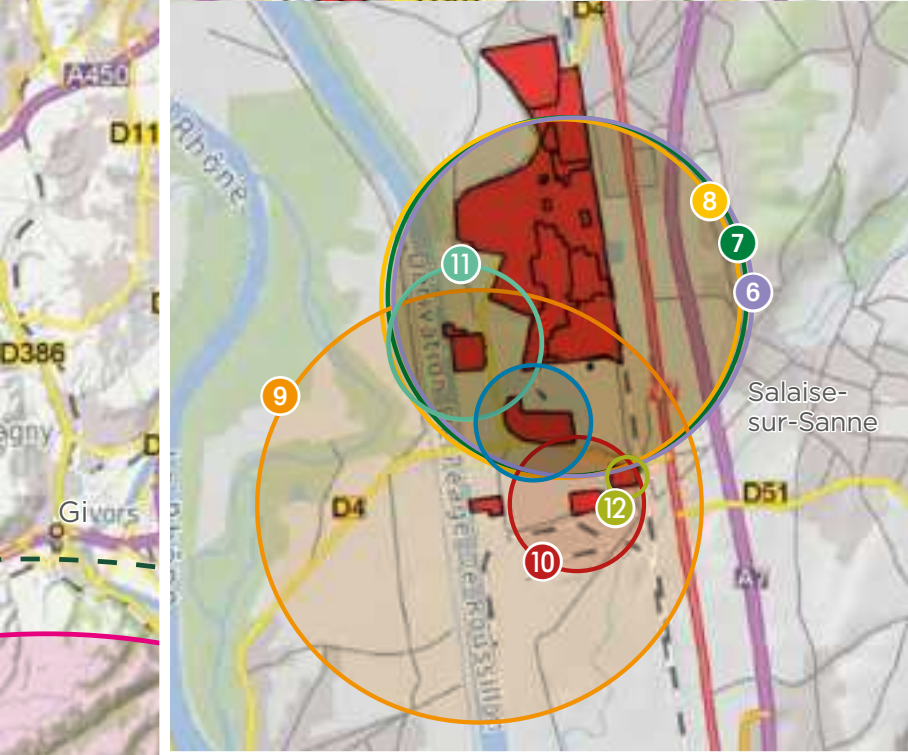
Information générale sur les risques

	EFFETS THERMIQUES	EFFETS TOXIQUES	EFFETS DE SURPRESSION	EFFETS RADIOLOGIQUES
Effets et phénomènes dangereux	<p>Incendie Combustion de liquides ou de solides - Explosion de gaz → Transmission de la chaleur par convection, radiation ou conduction</p>	<p>Émission d'une substance toxique Fuite de liquide avec vaporisation - Fuite de gaz - Incendie avec dégagement de produits toxiques - Mélange de produits incompatibles - Dégagement de produits toxiques par contact avec de l'eau → Déplacement du nuage toxique en fonction de la densité du gaz et des conditions météorologiques</p>	<p>Explosion Eclatement de réservoir - Explosion de gaz ou de solides → Propagation à grande vitesse d'une onde de pression (onde de choc)</p>	<p>Émission de radioactivité Accident majeur → Dispersion d'éléments radioactifs sous forme d'aérosols ou de particules dans l'air, l'eau ou le sol</p>
Conséquences sur les personnes	<p>Brûlures aux 1^{er}, 2^e et 3^e degrés</p>	<p>Irritation, intoxication, asphyxie : les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue et de la voie d'exposition (voie respiratoire ou cutanée)</p>	<p>Blessures provenant de la projection de débris, lésions internes (poumons, tympans...)</p>	<p>Contamination par voie interne ou externe, irradiation augmentant le risque de développement de cancers : les conséquences dépendent de la radio-toxicité de la substance, de la durée d'exposition et de la dose reçue</p>

LES SITES INDUSTRIELS de votre secteur



Bassin « Roussillon - Saint-Clair-du-Rhône »



Bassin « Roussillon - Saint-Clair-du-Rhône »

Entreprises et communes concernées

ENTREPRISES	COMMUNE D'IMPLANTATION	PRINCIPAUX DANGERS	PÉRIMÈTRE D'INFORMATION
1 EDF-CNPE DE SAINT-ALBAN SAINT-AURICE	Saint-Maurice-l'Exil		10 000 m
2 ADISSEO ROUSSILLON	Roussillon		5 300 m
3 ADISSEO SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE	Saint-Clair-du-Rhône		14 000 m
4 ELKEM SILICONES ROUSSILLON	Salaise-sur-Sanne		3 944 m
5 HEXCEL FIBERS	Salaise-sur-Sanne		4 620 m
6 NOVAPEX	Roussillon		1 200 m
7 RHODIA ACETOW	Roussillon		1 200 m
8 SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE - ROUSSILLON	Roussillon		1 200 m
9 ENGRAIS SUD VIENNE	Salaise-sur-Sanne		1 455 m
10 HLOG	Salaise-sur-Sanne		400 m
11 RUBIS TERMINAL	Salaise-sur-Sanne		502 m
12 THOR	Salaise-sur-Sanne		135 m
13 TOURMALINE REAL ESTATE	Saint-Clair-du-Rhône		0 m
14 TRÉDI SALAISE	Salaise-sur-Sanne		382 m

Liquides toxiques
Gaz toxiques
Solides toxiques
Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques

Liquides inflammables
Gaz inflammables
Gaz liquéfiés inflammables
Solide qui dégage des gaz inflammables au contact de l'eau
Liquides inflammables réagissant violemment au contact de l'eau

Produits dangereux pour l'environnement

COMMUNES CONCERNÉES	PAGE
Ardèche : Brossainc, Charnas, Félines, Limony, Saint-Jacques-d'Atticieux, Serrières, Vinzieux ; Isère : Agnin, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Chanas, Cheyssieu, Chonas-l'Amballan, Clonas-sur-Varèze, Les Côtes-d'Arej, Le Péage-de-Roussillon, Reventin-Vaugris, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Salaise-sur-Sanne, Vernioz, Ville-sous-Anjou ; Loire : Bessey, La Chapelle-Villars, Chavanay, Chuyer, Lupé, Maclas, Mallevall, Pavezin, Pélussin, Roisey, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Pierre-de-Bœuf, Véranne, Vérin ; Rhône : Ampuis, Condrieu, Les Haies, Longes, Tupin-et-Semons	12
Ardèche : Charnas, Félines, Limony, Peyraud, Serrières, Vinzieux ; Drôme : Saint-Rambert-d'Albon ; Isère : Agnin, Chanas, Le Péage-de-Roussillon, Roussillon, Sablons, Saint-Maurice-l'Exil, Salaise-sur-Sanne, Ville-sous-Anjou ; Loire : Saint-Pierre-de-Bœuf	16
Ardèche : Brossainc, Charnas, Félines, Limony, Saint-Jacques-d'Atticieux, Serrières, Vinzieux ; Isère : Agnin, Anjou, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Chalon, Chanas, Cheyssieu, Chonas-l'Amballan, Clonas-sur-Varèze, La Chapelle de Surieu, Les Côtes-d'Arej, Jardin, Le Péage-de-Roussillon, Reventin-Vaugris, Les Roches-de-Condrieu, Monsteroux-Milieu, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Saint-Sorlin-de-Vienne, Salaise-sur-Sanne, Seyssuel, Sonnay, Vernioz, Vienne, Ville-sous-Anjou ; Loire : Bessey, La Chapelle-Villars, Châteauneuf, Chavanay, Chuyer, Dargoire, Doizieux, Farnay, Lupé, Maclas, Mallevall, Pavezin, Pélussin, Rive-de-Gier, Roisey, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Sainte-Croix-en-Jarez, Tartaras, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Pierre-de-Bœuf, La Terrasse-sur-Dorlay, Véranne, Vérin ; Rhône : Ampuis, Beauvallon, Chabanière, Condrieu, Échalas, Givors, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe, Trèves, Tupin-et-Semons	17
Ardèche : Félines, Limony, Serrières ; Isère : Agnin, Chanas, Le Péage-de-Roussillon, Roussillon, Sablons, Salaise-sur-Sanne, Saint-Maurice-l'Exil, Ville-sous-Anjou ; Loire : Saint-Pierre-de-Bœuf	18
Ardèche : Charnas, Félines, Limony, Peyraud, Serrières ; Isère : Agnin, Chanas, Le Péage-de-Roussillon, Roussillon, Sablons, Salaise-sur-Sanne, Saint-Maurice-l'Exil, Ville-sous-Anjou ; Loire : Saint-Pierre-de-Bœuf	19
Isère : Le Péage-de-Roussillon, Roussillon, Sablons, Salaise-sur-Sanne	20
Isère : Le Péage-de-Roussillon, Roussillon, Sablons, Salaise-sur-Sanne	21
Isère : Le Péage-de-Roussillon, Roussillon, Sablons, Salaise-sur-Sanne	22
Isère : Sablons, Salaise-sur-Sanne	23
Isère : Salaise-sur-Sanne	24
Isère : Sablons, Salaise-sur-Sanne	25
Isère : Salaise-sur-Sanne	26
Isère : Saint-Clair-du-Rhône	27
Isère : Salaise-sur-Sanne	28

-  Liquides comburants
Solides comburants
-  Gaz liquéfiés
inflammables
sous pression
-  Toxicité
spécifique
-  Produits
radioactifs

— — — — — Périmètre du futur rayon PPI du CNPE
(provisoirement représenté
sur la carte à 20km)

EDF-CNPE SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE

CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice
38550 Saint-Maurice-l'Exil /// Tél. 04 74 41 32 32
communication-stalban-stmaurice@edf.fr ///



Année d'implantation sur le site : 1985 /// Effectif moyen : 800 personnes
Informations fournies par le chef de mission communication du site

Activités /

Le centre nucléaire de production d'électricité situé sur les communes de Saint-Alban et Saint-Maurice-l'Exil, sur la rive gauche du Rhône, produit en moyenne 18 milliards de kWh par an (environ 25 % des besoins en électricité de la région Auvergne-Rhône-Alpes), à partir de 2 unités de 1300 MW chacune.

Réglementation du site /

Le décret du 12 novembre 1981 autorise la création de la centrale. ///
L'arrêté du 7 février 2012 fixe les règles générales relatives aux INB (Installations nucléaires de base). /// Autorisation de prélèvements d'eau et de rejets d'effluents liquides et gazeux (arrêtés interministériels du 29 décembre 2000 et du 13 janvier 2015).

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 10 000 m (extension prévue prochainement)

Scénario majorant associé : accident nucléaire avec rejets radioactifs

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
produits radioactifs		rejets radioactifs, contamination

Moyens de secours humains /

- Dispositif d'astreinte
- Présence 7j/7, 24h/24 d'équipes d'intervention EDF de lutte contre l'incendie et de secours à victime
- Dispositif d'intervention 7j/7, 24h/24 de la Force d'action rapide nucléaire (FARN) nationale d'EDF
- Service médical formé au risque radiologique

Moyens de secours matériels /

- Centre de gestion de crise
- Service médical équipé pour les contrôles radiologiques et la décontamination des salariés
- Moyens fixes et mobiles de secours et de contrôle de la radioactivité
- Moyens de lutte contre l'incendie, l'inondation et de secours à victime
- Matériels de secours de la Force d'action rapide nucléaire nationale d'EDF

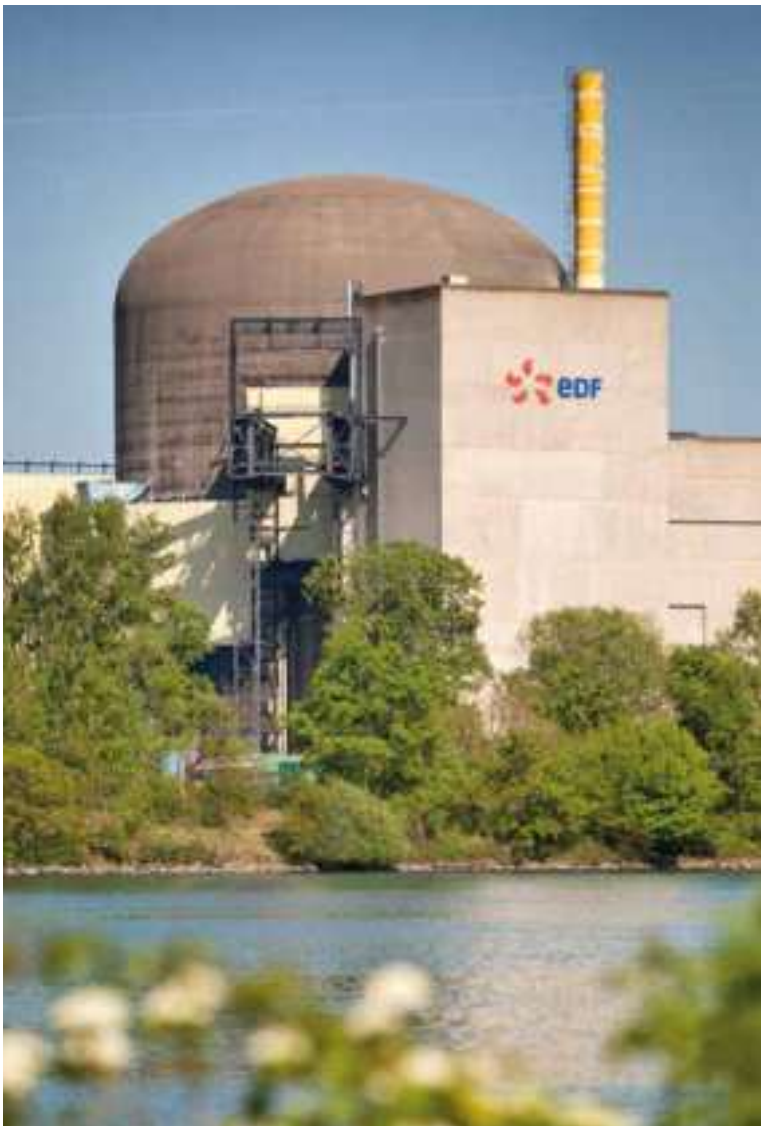
La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Barrières de sûreté : gaines des crayons combustibles, enveloppe du circuit primaire, enceinte de confinement
- Fonctions de sûreté : contrôle de la réaction en chaîne, refroidissement du combustible, confinement de la radioactivité
- Campagnes de maintenance régulières
- Plans de mobilisation
- Formation des intervenants

Actions de communication et sensibilisation /

- Participation aux réunions de la CLI (Commission locale d'information)
- Plus de 5 500 visiteurs (enseignement, élus et pouvoirs publics, médias, associations, riverains, professionnels de santé, ...)
- Lettre mensuelle « actualité & environnement », rapport articles L.125.15 et 125.16 du code de l'environnement, rapport développement durable, brèves sur le site internet et informations sur le compte Twitter de la centrale
- Près de 30 partenariats avec les associations et communes du territoire : engagement économique, environnemental, social et sociétal dans une démarche d'ancrage territorial



PLATEFORME CHIMIQUE DES ROCHES- ROUSSILLON

38556 Saint-Maurice-l'Exil Cedex
Tél : 0474113700

Pour nous contacter formulaire de contact
sur www.osiris-gie.com

La plateforme chimique des Roches-Roussillon, implantée depuis plus d'un siècle, est un site multi-exploitants comprenant 7 établissements Seveso Seuil Haut : 2 établissements Adisseo, Elkem Silicones, Hexcel Fibers, Novapex, Rhodia Acetow et Suez RR IWS Chemicals France.

Historique de la plateforme

1915-1916 : Création de l'usine de Roussillon et démarrage d'un atelier de production de phénol.

1917-1920 : Création de l'usine des Roches de Condrieu et démarrage d'un atelier de production de sels de baryum.

1922 : Démarrage de la production d'acétate de cellulose (Roussillon) et de phosphates (Les Roches).

1940 : Début de la production des intermédiaires nylon.

1970-1980 : Diversification avec mise en service d'unités de fabrication de silicones, herbicide, acide aminé, intermédiaires pharmaceutiques.

1993 : Regroupement des 2 sites en une seule entité Rhône-Poulenc Chimie Les Roches-Roussillon.

1999 : Création d'une plateforme chimique multi-entreprises avec un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) et 6 entreprises de production et ventes.

2000-2016 : Accueil de 10 nouvelles entreprises sur la plateforme suite à de nouvelles activités ou la reprise d'unités cédées par Rhodia dont Adisseo, Novapex, Novacyl, Bluestar silicones qui deviendra Elkem en 2017.

2015 - 2018 : Construction de l'usine d'Hexcel Fibers.

Moyens de secours disponibles

Les moyens en hommes et en matériel sont communs à la plateforme et gérés par le GIE Osiris.

- Un Plan d'opération Interne (POI) est maintenu à jour périodiquement et testé pour chaque site au travers de 9 exercices par an de gestion de crise dont 2 avec les centres de secours externes.



Moyens humains

- Pompiers permanents et pompiers auxiliaires pour le site de Roussillon.
- Pompiers volontaires pour le site des Roches.
- Médecins et infirmiers du service Santé au travail assurant entre autres le secours aux blessés.
- Sauveteurs secouristes du travail répartis sur les deux sites.

Moyens matériels

Les sites disposent de :

- leurs propres moyens fixes de lutte contre l'incendie (réseaux incendie, lances, rideaux d'eau). Ces moyens sont disponibles automatiquement dès déclenchement d'une alarme incendie.
- d'extincteurs mobiles répartis sur l'ensemble des installations.
- de réseaux de détections (incendie, gaz toxiques, ...) implantés aux endroits stratégiques des deux sites.
- de sirènes d'alerte sur Roussillon et sur les Roches
- de plusieurs gros véhicules d'intervention incendie (porte émulseurs, transport de poudres et CO₂), de véhicules d'intervention chimique, d'une citerne émulseur et de véhicules médicalisés utilisables sur toute la plateforme.
- d'émulseurs répartis sur les deux sites
- de bassins de rétention aux Roches et à Roussillon pouvant recevoir les eaux d'arrosage incendie ou les pollutions accidentelles.

Actions de communication volontaires

Les entreprises de la plateforme appliquent la démarche « communication à chaud » de l'Union des industries chimiques (UIC) visant à informer la presse locale de tout incident même mineur intervenant sur leur site permettant ainsi un dialogue permanent avec la société civile.

Chaque année, la plateforme organise une journée « développement durable » : information sur les objectifs économiques (projets), objectifs sociaux (résultats hygiène, sécurité, emploi, formation) et objectifs environnementaux (actions de réduction d'impact et investissements), à l'attention des élus, riverains, associations, administrations concernées, monde éducatif et médical.

La plateforme participe à différentes instances ou associations, sur la qualité de l'air (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes), de l'eau (SMIRCLAID), l'information sur les risques ainsi qu'à la Commission du Suivi environnemental global (SEG) du Pays Roussillonnais.



ADISSEO ROUSSILLON

PLATEFORME
CHIMIQUE
DES ROCHES-
ROUSSILLON

Rue Gaston Monmousseau
38150 Roussillon /// Tél. 04 74 11 37 00
ror-qhse@adisseo.com ///



Année d'implantation sur le site : 1977 /// Effectif moyen : 97 personnes
Informations fournies par le responsable Installations classées du site

Activités /

Fabrication d'un acide aminé utilisé en complément nutritionnel pour l'alimentation animale.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 15 octobre 1999 modifié les 19 août et 9 septembre 2011 réglemente les activités du site. /// Les différentes études de dangers de l'établissement sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2018.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 5 300 m
Scénario majorant associé : fuite d'un produit toxique au niveau d'un équipement industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
gaz toxique, gaz inflammable		nuage toxique, incendie, explosion
liquide toxique		nuage toxique
liquide toxique, dangereux pour l'environnement		nuage toxique, pollution
gaz toxique, gaz liquéfié inflammable sous pression		nuage toxique, explosion

Moyens de secours humains /

- Moyens de secours gérés par la plateforme des Roches-Roussillon
- Service médical, secouristes du travail, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, cellule de gestion de crise

Moyens de secours matériels /

- Véhicules d'intervention
- Réserve d'eau et moyens d'extinction adaptés aux activités de l'entreprise

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Mise en place de barrières de sécurité instrumentées

Actions de communication et sensibilisation /

- Participation aux réunions publiques (enquêtes publiques, ...)
- Journée développement durable organisée chaque année par la plateforme chimique des Roches-Roussillon



ADISSEO SAINT-CLAIR- DU-RHÔNE

PLATEFORME
CHIMIQUE
DES ROCHES-
ROUSSILLON

Avenue Berthelot
38370 Saint-Clair-du-Rhône /// Tél. 04 74 56 94 00
ror-qhse@adisseo.com ///



Année d'implantation sur le site : 1999 /// Effectif moyen : 265 personnes
Informations fournies par le responsable Installations classées du site

Activités /


Fabrication de produits soufrés servant notamment à la fabrication d'un complément alimentaire pour la nutrition animale.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 22 mars 2012 réglemente les activités du site. ///
Les différentes études de dangers de l'établissement sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2017.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 14 000 m
Scénario majorant associé : fuite d'un produit toxique au niveau d'un équipement industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
gaz toxiques, gaz inflammables		nuage toxique, incendie, explosion
liquide toxique		nuage toxique

Moyens de secours humains /

- Moyens de secours gérés par la plateforme Roches-Roussillon
- Service médical, secouristes du travail, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, cellule de gestion de crise, ...

Moyens de secours matériels /

- Véhicules d'intervention
- Réserve en eau et moyens d'extinction adaptés à l'activité du site

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Mise en place de barrières de sécurité instrumentées

Actions de communication et sensibilisation /

- Journée développement durable organisée chaque année par la plateforme chimique des Roches-Roussillon
- Organisation de journées portes ouvertes
- Participation aux réunions de la CSS (commission de suivi de site)



ELKEM SILICONES ROUSSILLON

PLATEFORME
CHIMIQUE
DES ROCHES-
ROUSSILLON

Rue Gaston Monmousseau
38150 Roussillon /// Tél. 04 74 11 39 29 ///
<https://silicones.elkem.com>



Année d'implantation sur le site : 1973 /// Effectif moyen : 150 personnes
Informations fournies par le responsable Hygiène Sécurité
Environnement du site

Activités /

Fabrication de produits intermédiaires pour la production et vente de produits silicones ; les produits fabriqués sont expédiés dans toutes les filiales mondiales d'Elkem Silicones où ils sont transformés en produits finis silicones. Les produits silicones sont destinés à des marchés très divers, dans l'énergie, l'aéronautique, l'automobile, l'électronique, la construction, le moulage, l'enduction papier et textile, le paramédical et la cosmétique.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 26 octobre 2010 modifié le 8 août 2016 réglemente les activités du site. /// Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2014.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 3944 m

Scénario majorant associé : rupture d'un réservoir générant l'émission de produit toxique

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquide toxiques, liquides inflammables, réagissant violemment au contact de l'eau		nuage toxique, incendie, explosion
gaz liquéfié inflammable		incendie, explosion
dangereux pour l'environnement		pollution

Moyens de secours humains /

- Les moyens de secours sont mutualisés et gérés par la plateforme
- Équipe d'astreinte Elkem dédiée pour la gestion de crise
- Pompiers auxiliaires et Sauveteurs secouristes du travail

Moyens de secours matériels /

- Moyens de secours incendie fixes et extincteurs
- Moyens d'extinction mobiles et réseau d'eau incendie mutualisés et gérés par la plateforme chimique des Roches-Roussillon

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Inertage des équipements mettant en œuvre des produits inflammables
- Protection des équipements contre les surpressions
- Conduite automatisée des installations incluant des barrières de sécurité instrumentales
- Inspection des équipements à fréquence régulière
- Détecteurs surveillant les installations avec dispositif d'alerte
- Cuvettes de rétention et fosses déportées

Actions de communication et sensibilisation /

- Journée développement durable annuelle organisée par la plateforme chimique des Roches-Roussillon
- Organisation de visites pour les parties prenantes
- Organisation d'une semaine dédiée à la sécurité pour le personnel d'Elkem et des entreprises extérieures travaillant sur le site

Rue Gaston Monmousseau
38150 Roussillon /// Tél. 04 74 11 37 00 ///
postedegarde@elkem.com ///
http://www.hexcel.com



Année d'implantation sur le site : 2018 /// Effectif moyen : 120 personnes
Informations fournies par le responsable Hygiène Sécurité
Environnement et Sûreté du site

Activités /

Production de fibres de carbone pour applications aéronautiques.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 5 septembre 2016 réglemente les activités du site.
/// L'étude de dangers a été réalisée en 2016.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 4 620 m

Scénario majorant associé : fuite d'un produit toxique au niveau d'une tuyauterie

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquide toxique et inflammable		nuage toxique, incendie
liquides inflammables		incendie

Moyens de secours humains /

- Secouristes du travail
- Services de secours de la plateforme chimique des Roches-Roussillon complétés par le SDIS 38 (Service départemental d'incendie et de secours)

Moyens de secours matériels /

- Systèmes de détection et protection incendie (sprinklage, déluge, mousse)
- Véhicules d'intervention et réserve d'eau de la plateforme chimique des Roches-Roussillon

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Systèmes de détection de gaz et de liquide dans les rétentions
- Systèmes de détection de fuite entraînant l'arrêt des installations
- Rétentions déportées
- Chaînes de sécurité instrumentées

Actions de communication et sensibilisation /

- Présentation du projet à l'ensemble des parties externes avant démarrage
- Visites du site proposées aux parties externes en période de chantier
- Participation à la semaine sécurité plateforme chimique des Roches-Roussillon



Rue Gaston Monmousseau
38150 Roussillon /// Tél. 04 74 11 34 37
info_PerfChem@novacap.eu ///
<https://www.novacap.eu>



Année d'implantation sur le site : 1916 /// Effectif moyen : 120 personnes
Informations fournies par le responsable Qualité Hygiène Sécurité
Environnement du site

Activités /

Fabrication de produits chimiques de base pour l'industrie.

Réglementation du site /

L'arrêté cadre du 25 février 2010 réglemente les activités du site. ///
Les différentes études de dangers de l'établissement sont mises à jour
périodiquement, la dernière datant de 2017.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1 200 m
Scénario majorant associé : rupture de piquage sur un équipement
industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquide toxique, dangereux pour l'environnement		pollution
liquides inflammables, dangereux pour l'environnement		incendie, pollution
liquides inflammables, réactifs, dangereux pour l'environnement		incendie, pollution

Moyens de secours humains /

- Moyens gérés par la plateforme chimique des Roches-Roussillon
- Pompiers auxiliaires disponibles en renfort

Moyens de secours matériels /

- Moyens gérés par la plateforme chimique des Roches-Roussillon
- Système d'extinction par déluge

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Chaînes de sécurité instrumentées
- Soupapes de sécurité
- Confinement des stockages

Actions de communication et sensibilisation /

- Participation à la réunion annuelle développement durable de la plateforme avec les élus locaux et les associations
- Réunion explicative des projets en Mairie

RHODIA ACETOW

PLATEFORME
CHIMIQUE
DES ROCHES-
ROUSSILLON



Rue Gaston Monmousseau
38150 Roussillon /// Tél. 04 74 11 37 00 ///

Année d'implantation sur le site : 1915 /// Effectif moyen : 174 personnes
Informations fournies par le directeur de l'établissement du site

Activités /

Fabrication d'acétate de cellulose destinée à la production de filtres, textile et matières plastiques. Rhodia Acetow France exploite également trois autres ateliers sur le site.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 10 mai 2017 régit les activités du site. ///
Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2015.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 995 m (périmètre d'information à 1 200 m). Scénario majorant associé : fuite d'un produit toxique

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquide toxique et inflammable		nuage toxique, incendie
gaz toxique, gaz liquéfié inflammable sous pression, dangereux pour l'environnement		nuage toxique, incendie, explosion
solide qui dégage des gaz inflammables au contact de l'eau, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique		incendie, poussières toxiques
liquide toxique et comburant		nuage toxique, incendie
liquides inflammables		incendie, explosion

Moyens de secours humains /

→ Gérés par les services de secours de la plateforme chimique des Roches-Roussillon

Moyens de secours matériels /

→ Gérés par la plateforme chimique des Roches-Roussillon

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Équipements de sécurité instrumentale évitant les dérives de fonctionnement des procédés
- Protections contre les surpressions
- Mise sous atmosphère inerte des appareils et stockages de produits inflammables
- Équipements électriques anti-déflagrants
- Fosses de rétention et bassin de secours sur le site pour la prévention des pollutions accidentelles
- Tests périodiques d'équipements de sécurité ciblés

Actions de communication et sensibilisation /

- Participation à la journée annuelle développement durable de la plateforme chimique des Roches-Roussillon

SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE ROUSSILLON

PLATEFORME
CHIMIQUE
DES ROCHES-
ROUSSILLON

Rue Gaston Monmousseau
38150 Roussillon /// Tél. 04 74 11 36 05
astreinte-chemicals-fr@sita.fr ///
<http://www.suez.com>



Année d'implantation sur le site : 2001 /// Effectif moyen : 65 personnes
Informations fournies par le directeur du site

Activités /

Incinération de déchets liquides aqueux industriels, dangereux et non dangereux, avec traitement des effluents gazeux (lavage des fumées, dépoussiérage et traitement des polluants). Exploitation d'une ligne d'évapo-incinération qui permet de séparer, dans les déchets liquides, la fraction de polluants traitée en incinération et la fraction aqueuse qui est traitée en station d'épuration biologique. Incinération de déchets dangereux et non dangereux solides avec traitement des effluents gazeux au moyen d'un four alimenté par des déchets contenant de la biomasse (déchets de bois, boues de station d'épuration, ...) et produit de la vapeur utilisée sur la plateforme chimique des Roches-Roussillon.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 25 février 2013 réglemente les activités du site. ///
L'étude de dangers de l'unité d'incinération de déchets liquides a été mise à jour en 2010 avec des compléments apportés en 2016. /// L'étude de dangers de l'unité d'incinération de déchets solides a été réalisée en 2011.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 0 m (périmètre d'information à 1200 m)

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquides toxiques, liquides inflammables, dangereux pour l'environnement	  	nuage toxique, incendie, pollution

Moyens de secours humains /

- La plateforme chimique des Roches-Roussillon est dotée de moyens de secours et d'intervention collectifs
- Sauveteurs secouristes du travail
- Service d'astreinte spécifique au site et au groupe

Moyens de secours matériels /

- Installations de détection incendie avec reports sur des centrales incendie en salle de contrôle et au service de secours de la plateforme
- Moyens de protection incendie sur les lignes d'incinération liquides : sur les postes de dépotage, stockages, lignes d'incinération
- Protection incendie sur la ligne d'incinération solides : sur les fosses et les installations de réception, dans les stockages

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Confinement des stockages de déchets toxiques
- Système de détection et d'extinction incendie
- Système d'analyse de gaz en continu
- Procédures de gestion des interventions et des travaux
- Chaines de sécurité instrumentées permettant la mise à l'arrêt automatique

Actions de communication et sensibilisation /

- Participation à la journée annuelle du développement durable organisée par la plateforme chimique de Roussillon
- Sur le site www.suez.com, les informations sur nos activités sont disponibles

ENGRAIS SUD VIENNE

ZI portuaire - 106 avenue du Port
38150 Salaise-sur-Sanne /// Tél. 04 74 78 82 00
esv-questionsPPI@groupe-dauphinoise.com ///



Année d'implantation sur le site : 1987 /// Effectif moyen : 7 personnes
Informations fournies par le directeur du site

Activités /

Plateforme logistique d'engrais destinés à l'agriculture régionale.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 2 novembre 1987 modifié le 16 janvier 2016 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2015.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1 455 m

Scénario majorant associé : scénario de décomposition, détonation, dans des conditions spécifiques

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
solide comburant		nuage et fumées toxiques, incendie, explosion

Moyens de secours humains /

- Sauveteurs secouristes du travail
- Personnel formé à la gestion des risques liés à l'activité du site
- Cellule de gestion de crise assurée par une équipe d'astreinte

Moyens de secours matériels /

- Moyens d'extinction

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Dispositions constructives du bâtiment de stockage
- Consignes de gestion des stocks et des incompatibilités
- Chaînes de sécurité instrumentées

Actions de communication et sensibilisation /

- Participation à la CSS (Commission de suivi de site)



317 rue des balmes
38150 Salaise-sur-Sanne ///
info@hlog.fr ///



Année d'implantation sur le site : 1993 /// Effectif moyen : 2 personnes
Informations fournies par le responsable Qualité sécurité environnement
du site

Activités /

Prestataire de logistique et stockage de produits manufacturés et de produits chimiques (uniquement conditionnés). Aucune fabrication sur le site.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral de 1997, modifié le 28 décembre 2016 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2016.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 400 m

Scénario majorant associé : dispersion de fumées toxiques suite à incendie généralisé des entrepôts

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
solide comburant, dangereux pour l'environnement		incendie, fumées toxiques, pollution
liquides inflammables		incendie
liquides et solides dangereux pour l'environnement		pollution
solide toxique		fumées toxiques

Moyens de secours humains /

→ Équipe de première intervention

Moyens de secours matériels /

- Moyens fixes de lutte incendie
- Rétention interne dans chaque cellule et bassin de récupération des eaux polluées d'une capacité de 1 000 m³
- Système automatique, relié à la détection incendie, pouvant déverser de la mousse et neutraliser une cellule incendiée
- Poteaux incendie propres à HLog
- Réserve d'eau sur le site à disposition des pompiers
- Lances incendie, chariots mousse et extincteurs répartis dans l'entrepôt

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Diminution de la quantité de produits dangereux stockés
- Respect des procédures de chargement/déchargement
- Respect des règles de stockage, en particulier rangement des produits par type et respect des règles d'incompatibilité

Actions de communication et sensibilisation /

- Participation à la CSS (Commission de suivi de site)

RUBIS TERMINAL

Zone portuaire nord - 603 route de Sablons
38150 Salaise-sur-Sanne /// Tél. 04 74 86 79 30
depot-salaise@rubis-terminal.com ///



Année d'implantation sur le site : 1995 /// Effectif moyen : 9 personnes
Informations fournies par le directeur du site

Activités /

Stockage de produits chimiques liquides vrac servant d'appui logistique aux industriels de la chimie : matières premières en amont des chaînes de production, produits finis ou intermédiaires de production, produits amenés par le fleuve ou le réseau ferré pour être distribués dans la région, additifs de carburant pour biocarburants.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 22 juin 1994 modifié le 26 décembre 2006 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2012.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 502 m

Scénario majorant associé : boule de feu et projection de liquide enflammé

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquides inflammables, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique		nuage toxique, incendie, nuage toxique par contact avec de l'eau, pollution, fumées toxiques
liquides réagissant violemment au contact de l'eau, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique		nuage toxique par contact avec de l'eau, pollution, fumées toxiques
liquides toxiques		nuage toxique
dangereux pour l'environnement		pollution
liquide toxique, liquides inflammables, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique		nuage toxique, incendie, pollution, fumées toxiques

Moyens de secours humains /

- Opérateurs formés sur le site et sur feux réels via le GESIP (Groupe d'étude de sécurité des industries pétrolières et chimiques)
- Contrat d'entraide avec une société externe
- Gardiennage permanent du site
- Personnel d'astreinte

Moyens de secours matériels /

- Moyens propres fixes de lutte contre l'incendie pour la protection des installations du site et de son environnement, et l'extinction de tous les scénarios de feu

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Chaînes de sécurité instrumentées
- Mise en place d'équipement de sécurité sur les bacs

Actions de communication et sensibilisation /

- Création d'une newsletter interne à l'entreprise
- Mise en place d'une démarche pour améliorer la culture sécurité avec des enquêtes pour évaluer l'évolution
- Participation à la CSS (Commission de suivi de site)

325 rue des Balmes - ZIP
38150 Salaise-sur-Sanne ///
Tél. 04 74 11 20 00
thorfr@thor-france.fr ///



Année d'implantation sur le site : 1985 /// Effectif moyen : 58 personnes
Informations fournies par le responsable Qualité Hygiène Sécurité
Environnement et affaires règlementaires du site

Activités /

Fabrication de spécialités chimiques : biocides industriels, retardateurs de flamme, additifs pour les produits d'hygiène et beauté, produits auxiliaires textiles.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 13 janvier 2010 modifié le 21 novembre 2012 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2016.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 135 m
Scénario majorant associé : émanation de fumées toxiques suite à l'incendie d'un bâtiment de stockage produits

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
solides et liquides dangereux pour l'environnement		pollution
solide toxique		fumées toxiques

Moyens de secours humains /

- Secouristes du travail
- Accord avec les services incendie d'entreprises voisines

Moyens de secours matériels /

- Moyens d'extinction et réserve d'eau
- Confinement de l'ensemble du site

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Détection incendie

Actions de communication et sensibilisation /

- Participation à la CSS (Commission de suivi de site)



TOURMALINE REAL ESTATE

16 avenue Berthelot
38370 Saint-Clair-du-Rhône /// Tél. 04 74 56 41 83
postedegardetourmaline@gmail.com ///
<https://www.proudreed.com>

Proudreed
FONCIÈREMENT ACTIFS

Année d'implantation sur le site : 2010 /// Effectif moyen : 6 personnes
Informations fournies par le chargé de Property Management du site

Activités /







Stockage et gestion de produits chimiques toxiques et dangereux. Les produits sont stockés sur le site pour le compte des clients industriels (chimie, pétrole, microélectronique, ...) d'un prestataire logistique de produits chimiques. L'activité est uniquement de la gestion de stock sous forme d'approvisionnement et d'expédition de produits chimiques dans leurs emballages (flacons, fûts, containers), sans opération de transvasement de produit ni de fabrication.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 21 septembre 2007 modifié le 5 avril 2018 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2016.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 0 m

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquide toxique, solide toxique		nuage toxique, fumées toxiques
produits dangereux pour l'environnement		pollution
liquides inflammables, dangereux pour l'environnement	 	incendie, pollution
gaz liquéfié inflammable sous pression	 	incendie, explosion

Moyens de secours humains /

- Personnel formé aux risques chimiques
- Formation du personnel à la mise en œuvre du POI (Plan d'opération interne)
- Équipe de première intervention
- Convention d'intervention avec la plateforme chimique des Roches-Roussillon

Moyens de secours matériels /

- Sprinklage mousse haut foisonnement des cellules
- Robinets d'incendie armés, mousse et eau
- Poteaux incendie et réserve d'eau
- Extincteurs adaptés aux risques et contrôlés annuellement
- Sprinklage quai dédié livraison/expédition liquides inflammables
- Convention d'intervention avec la plateforme chimique des Roches-Roussillon en cas de POI

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Bassin de rétention
- Confinement des réseaux par vannes motorisées
- Cellules de stockage sur rétention

Actions de communication et sensibilisation /

- Réunions périodiques avec la plateforme chimique des Roches-de-Condrieu

TRÉDI SALAISE

519 rue Denis Papin - Zone industrielle portuaire
38 150 Salaise-sur-Sanne /// Tél. 04 74 86 10 83
accueilsalaise@tredi.groupe-seche.com ///
<https://www.groupe-seche.com/fr>



Année d'implantation sur le site : 1985 /// Effectif moyen : 220 personnes
Informations fournies par la direction du site

Activités /

Incinération de déchets dangereux et non dangereux avec valorisation énergétique. Plateforme de tri de déchets dangereux. Installation de valorisation des métaux ferreux contenus dans les mâchefers.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 31 juillet 1998 modifié le 12 octobre 2015 réglemente les activités du site. /// Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2018.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 382 m

Scénario majorant associé : scénario de fuite d'un produit toxique au niveau d'un équipement industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquides toxiques, liquides inflammables, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique		nuage toxique, incendie, pollution
liquides toxiques, gaz toxiques, liquides inflammables, gaz inflammables, dangereux pour l'environnement		nuage toxique, incendie, explosion, pollution
liquides et solides toxiques, liquides et solides comburants, liquides et solides inflammables, liquides inflammables et gaz toxiques dégageant des gaz toxiques au contact de l'eau, produits réagissant violemment au contact de l'eau, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique		nuage toxique, fumées toxiques, incendie, explosion, pollution
solides toxiques, dangereux pour l'environnement		fumées toxiques, pollution

Moyens de secours humains /

- Secouristes du travail, équipiers de première intervention, équipiers de seconde intervention
- Équipe d'astreinte formée à la gestion de crise
- Surveillance du site
- Convention d'intervention avec les services de la plateforme chimique des Roches-Roussillon

Moyens de secours matériels /

- Installations fixes de protection incendie
- Réserve d'eau alimentant les réseaux incendie du site
- Extincteurs, robinets d'incendie armés, queues de paon et canons à mousse, appareils respiratoires isolants
- Site sur rétention avec obturateurs gonflables

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Analyse préalable de l'ensemble des intrants
- Réduction des encours de produits concernés
- Détection de fuite
- Confinement

Actions de communication et sensibilisation /

- Présentation du bilan annuel à des élus et associations de protection de l'environnement
- Charte sécurité Trédi et édition d'un journal interne Trédi dédié à la sécurité
- Acteur de la stratégie nationale de la biodiversité

FAITES UN TOUR SUR...

lesbonsreflexes.com

Tout y est !

À tout moment, sur ordinateur ou sur mobile, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte.

122 établissements implantés dans 11 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sont concernés. Ils sont regroupés dans 22 zones appelées « bassins » pour lesquels une brochure spécifique a été éditée.

Le site lesbonsreflexes.com permet de retrouver la brochure de votre bassin et de la télécharger.



VOILÀ CE QUE L'ON FAIT...

pour réduire les risques



Responsabilité et transparence

Dans les pages « entreprises » de ce document, vous disposez d'informations sur les mesures de sécurité mises en œuvre dans les établissements à risques de votre périmètre : la date de la dernière étude de dangers, les mesures de prévention, les moyens de secours humains et matériels mobilisables en cas d'accident, les actions de communication et de sensibilisation engagées...

Des établissements hautement sécurisés

La sécurité des sites industriels est assurée à plusieurs niveaux. Dès leur conception via la mise en place de dispositifs empêchant la libération de substances dangereuses. Egalement, par la surveillance régulière et stricte des installations au moyen de systèmes automatiques et manuels déclenchant des mesures de sécurité spécifiques en cas d'anomalie. Le personnel est en outre spécialement formé et entraîné.

Transport de matières dangereuses sous haute surveillance

Les matières dangereuses utilisées ou produites par les sites industriels peuvent être transportées par voie terrestre (route, rail) ou navigable (fleuve) selon une réglementation stricte et des restrictions d'itinéraires pour les camions peuvent être mises en œuvre. Des études de dangers, des plans de surveillance et d'intervention concernent par ailleurs certaines infrastructures de transport de matières dangereuses.

Pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour garantir la sécurité de tous.

Les établissements à risques sont soumis à des réglementations strictes : ils réalisent des études de dangers ou des rapports de sûreté instruits par les services de l'État. De plus, ceux-ci inspectent régulièrement les établissements et prescrivent des mesures de sécurité.

Mais vous devez être conscient que la survenue d'un accident a une probabilité infime... et que le risque nul n'existe pas.



Un exercice grandeur nature sur un site industriel.

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

les bons réflexes!

Début de l'alerte



À faire



Mettez-vous à l'abri



Écoutez
France Bleu
France Info
France Inter

À ne pas faire



Ne téléphonez pas



N'allez pas les chercher

Fin de l'alerte



Pensez à poser
le magnét
sur votre
réfrigérateur!